

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 15 Novembre 2014 de quinze heures à dix huit heures

Bureau de la Commission Enquêteur d'ouverture du présent registre

Observations de M^(M)

LEMOINE Jean François 14, Rue du Moulin
GENANCOURT. 60350 SAINT-ETIENNE ROLLAYE
Rassuré par le dossier bien fait.
J. Lemoine

Monsieur Cieslak Cyrille, 205 Rue
du Point du Jour 60170 TRACY-
le-MONT.
Interrogations sur certains points
du Dossier.

Dossier d'autorisation notamment,
page 44 point 3.3

3867,11 hectares indiqués alors que
dans le même dossier en page 50
4089,54 hectares sont indiqués
Pourquoi cette différence de 222 hectares?

page 44. point 3.3. sur les points de
référence, le cadre légal précise
194 points de référence ce qui représente
1 point pour 20 hectares
Dans le Dossier en page 45, il est
indiqué que 94 points de référence
seulement ont été définis et analysés
soit 1 point pour environ 40 hectares
épanchables.

Pour un dossier aussi sérieux et sensible
une problématique d'importance se
pose sur ces points de référence.

Concernant les Etudes d'impact et
les Etudes Sanitaires, il est indiqué
quelles ne sont efficaces que sur
un site géographique circonscrit et
une période constante et plus ou moins
longue.

de Dossier à ce jour indique un
épanchage massif sur une surface
très vaste : 69 Communes et
4089,54 hectares

Cet épanchage n'a pas lieu que très
temporairement sur un lieu donné
avec un changement de parcelle chaque
année pendant très longtemps le
niveau régulier... Problème d'importance
à résoudre.

page 23. point 1.8.

- « de projet d'épanchage n'ayant
pas d'incidence significative sur
la pollution de l'air, il n'est
pas nécessaire de procéder à l'étude
de l'état initial du site ».

d. Absence de contrôle du point
de départ de la pollution de l'air
pose une problématique importante.

page 45. « d'ensemble des points de
référence définis, et ont
analysés afin de valider l'absence
d'impact des Bous de Westchem
sur la pollution des sols? »

Cette information technique d'impor-
tance concernant l'impact des Bous
de Westchem sur la pollution des
sols semble fragile, peu sérieuse et
pose une autre problématique
d'importance sur les informations
transmises et contenues dans le dossier